

CHAMPROND EN GATINE

n°50

Juin 2015

La Feuille de Chou municipale

www.champrond-en-gatine.org

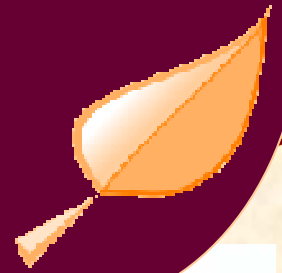
La Huberderie

La Petite Craiserie

Le Petit Beauvais

Les Ventes

Le Bois Landry
Beaudoux



Bientôt l'Été!

**Relevé des compteurs d'eau
du 01/06/2015 au 04/06/2015**

Voir planning page 23

**2015 COMICE AGRICOLE
PERCHE ET DUNOIS
à LA LOUPE** 12, 13, 14
JULIEN

ANIMATIONS
Concours divers
Expositions
Démonstrations
Course de chevaux
Promenades en calèche
Manège enfants

**Navettes
en calèche
gratuites**

**VENDREDI SOIR
REPAS DU COMITÉ
DES FÊTES ET DE L'UCLA
Animation Classical jazz**

**SAMEDI SOIR
REPAS DES ELEVEURS
Soirée animée avec Atout
Vents et Tradart**

**HACKATHON
E-AGRICULTURE
12, 13 & 14 JUILIEN**

sur RESERVATION
à l'Office de Tourisme de La Loupe
02 37 81 24 00

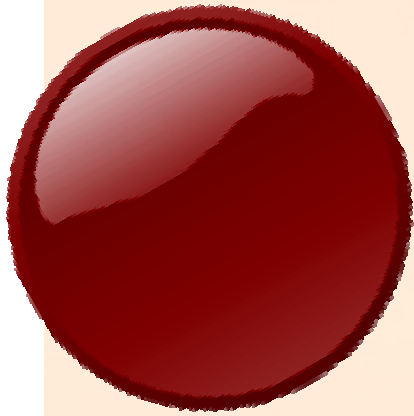
*Fête des Voisins
le vendredi 12 juin 2015*

Inscriptions : à la Mairie avant le 10 juin

Toutes les informations en page 17

*Inauguration de la boulangerie
le vendredi 3 juillet 2015
à midi*





L'équipe de la feuille de Chou

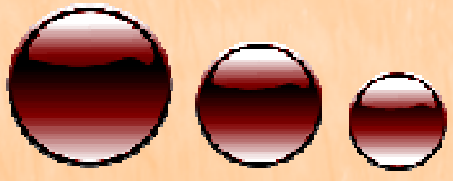
**Est heureuse de vous
présenter une nouvelle
édition ...**

**Responsable de
publication :
Philippe Guillemet**

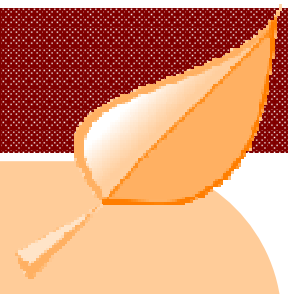
**A la mise en page :
Claire Tafoiry**

**A la relecture :
La commission
Communication**

**A la reproduction et à
la distribution :
Sophie Prella
Marie-France Moinet
La commission
Communication**



Le Mot du Maire



Mesdames, Messieurs,

Avec l'arrivée du printemps, la nouvelle édition de notre bulletin municipal arrive. Cela fait trois mois que notre nouvelle boulangerie communale fonctionne, les avis favorables voire élogieux sont la grande majorité des avis recueillis.

C'est un vrai plaisir de voir que le commerce a repris vie après cinq mois d'inactivité et de voir qu'au-delà de notre commune des habitants des communes voisines viennent ou reviennent pour le fréquenter comme clients assidus.

La qualité des pains, viennoiseries et pâtisseries, l'accueil de Monsieur et Madame Scaviner ne sont pas étrangers à ce succès. Il est vrai que la transformation du lieu, la clarté du commerce et sa visibilité plus importante sont également des atouts.

L'action de la commune se poursuit cette année par l'enfouissement des réseaux, place de l'église, ruelle de la Tour, et une partie de la rue des Rosiers, de la rue du Plessis et route de La Loupe.

Les travaux de voirie concernent cette année, les trottoirs du grand virage de la route départementale 923, la rue du Muid et le chemin qui mène au Petit Bois Landry.

Comme nous arrivons à la période estivale, les différentes manifestations communales et associatives seront nombreuses comme chaque année et nous souhaitons vous voir nombreux à les fréquenter .

Nous vous souhaitons une bonne lecture de cette édition de la Feuille de Chou et un bel été.

Bien cordialement,

Eric Legros

Hommage à Jean-Paul VINSOT

Jean-Paul Vinsot nous a quittés le 1er mai 2015. Il a été conseiller municipal de 1995 à 2001 et adjoint au Maire de 2001 à 2008. Jean-Paul dans ses fonctions municipales a été assidu et à l'écoute des attentes de tous. En tant qu'adjoint au Maire, il a toujours mené à bien les dossiers dont il avait la charge tout en tenant compte des particularités de notre commune. Grâce à lui, tout ce qui concerne les bâtiments communaux a été suivi avec efficacité et précision. Après 2008, n'étant plus élu municipal, Jean-Paul n'hésitait pas à rendre service à la commune pour des actions ponctuelles.

Nous tenions à lui rendre hommage dans cette édition et à nous associer à la peine de sa famille .



Le Conseil municipal et la Communauté de Communes

<p>Les membres du conseil municipal</p>	<p>Le Maire : Éric Legros 1^{er} Adjoint : Philippe Guillemet 2^{ème} Adjoint : Jean Taquet 3^{ème} Adjoint : Denis Granger</p>	<p>Les conseillers : Christian Bornet, Jean-Pierre Brihaye, Valérie Chrétienne, Gaëlle Guyon, Nicolas Javoy, Luc Liard, Mireille Marie, Marie-France Moinet, Philippe Septier, Claire Tafoiry, Céline Védie</p>
--	--	---

Les commissions communales

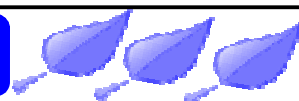
- ✓ **Urbanisme :**
Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Claire Tafoiry, Mireille Marie, Marie-France Moinet, Luc Liard.
- ✓ **Voirie et Réseaux :**
Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Christian Bornet, Philippe Septier, Claire Tafoiry, Luc Liard.
- ✓ **Bâtiments / Cimetière :**
Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Marie-France Moinet, Gaëlle Guyon, Mireille Marie.
- ✓ **Eau et Assainissement :**
Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Céline Védie, Philippe Septier, Marie-France Moinet, Nicolas Javoy, Luc Liard, Christian Bornet.
- ✓ **Communication :**
Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Claire Tafoiry, Nicolas Javoy, Philippe Septier, Céline Védie, Luc Liard, Mireille Marie.
- ✓ **Champrond en Gâtine « Porte du Perche » :**
Éric Legros, Jean-Pierre Brihaye, Mireille Marie, Valérie Chrétienne.
Membre hors conseil : Claude Imhof
- ✓ **Appel d'offres :**
Titulaires : Céline Védie, Philippe Septier, Éric Legros.
Suppléants : Nicolas Javoy, Jean Taquet, Mireille Marie.
- ✓ **Fêtes-Fleurissement :**
Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Marie-France Moinet, Mireille Marie, Jean-Pierre Brihaye, Nicolas Javoy, Philippe Septier.
- ✓ **Finances : ensemble du conseil municipal**
- ✓ **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :**
Éric Legros, Jean-Pierre Brihaye, Marie-France Moinet, Gaëlle Guyon, Luc Liard.
Membres hors conseil : A définir
- ✓ **Correspondant Défense :** Philippe Guillemet.
- ✓ **Commerces :**
Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Nicolas Javoy, Marie-France Moinet, Claire Tafoiry, Luc Liard.
- ✓ **Impôts directs :**
Titulaires : 6 membres à désigner suite aux propositions effectuées lors du conseil municipal du 6 mai 2014 .
Suppléants : 6 membres à désigner suite aux propositions effectuées lors du conseil municipal du 6 mai 2014 .

Les commissions intercommunales

- ✓ **Commission finances :**
Délégués titulaires : Éric Legros, Philippe Guillemet. / Délégué suppléant : Denis Granger.
- ✓ **Education sport et culture :**
Délégués titulaires : Jean-Pierre Brihaye, Philippe Septier. / Délégué suppléant : Luc Liard.
- ✓ **Développement Économique :**
Délégués titulaires : Éric Legros, Philippe Guillemet. / Délégué suppléant : Jean Taquet.
- ✓ **Aménagement du territoire et environnement :**
Délégués titulaires : Denis Granger, Céline Védie. / Délégué suppléant : Christian Bornet.
- ✓ **Services à la Population :**
Délégués titulaires : Éric Legros, Marie-France Moinet. / Délégué suppléant : Gaëlle Guyon.
- ✓ **Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) :**
Président : Jacky Jaulneau,
Délégués titulaires : Philippe Guillemet, Céline Védie (5^{ème} vice présidente). / Délégués suppléants : Nicolas Javoy, Christian Bornet.
- ✓ **Regroupement pédagogique :**
Champrond en Gâtine, Montlandon, Montireau, Saint Victor de Buthon
Délégués titulaires : Gaëlle Guyon, Valérie Chrétienne, Éric Legros, Marie-France Moinet.
- ✓ **Syndicat Départemental d'Énergie (SDE) :**
Délégué titulaire : Denis Granger. / Délégué suppléant : Philippe Septier.
- ✓ **Parc Naturel Régional du Perche :**
Délégué titulaire : Jean-Pierre Brihaye. / Délégué suppléant : Mireille Marie.
- ✓ **Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et le développement du Perche (SIAP) :**
Délégué titulaire : Éric Legros. / Délégué suppléant : Mireille Marie.
- ✓ **Conseiller Défense :** Philippe Guillemet.
- ✓ **Centre National d'Action Sociale (CNAS) :**
Délégués titulaires : Éric Legros, Marie-France Moinet.
- ✓ **Comité Bassin d'Emploi :**
Délégué titulaire : Jean Taquet. / Délégué suppléant : Jean-Pierre Brihaye.
- ✓ **ADMR :**
Délégués titulaires : Marie-France Moinet, Gaëlle Guyon.
- ✓ **Croix Rouge :**
Délégué titulaire : Claire Tafoiry.

<p>Le Conseil communautaire de la Communauté de Communes des Portes du Perche</p>	<p>Le Président : Éric Gérard 1^{er} vice-président : Marylène Chevalier 2^{ème} vice-président : Patrick Coutant 3^{ème} vice-président : Éric Legros 4^{ème} vice-président : Bruno Jérôme</p>	<p>Le bureau : Jean-Louis Icier, Jean Rousseau, Jean-Claude Rousseau, Michel Bizard, Charles Bonissol, Christophe Barral, Francis Fezard, Jean-Michel Cerceau, Jacques Flaunet.</p>
--	---	---

Délégués communautaires : Éric Legros, Philippe Guillemet





● Les résumés des conseils municipaux ●

RÉUNION DU 5 MARS 2015

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le jeudi 5 mars 2015 à 20 h 30 en session ordinaire sous la présidence d'Eric Legros, Maire, au lieu habituel de ses séances.

Absent excusé : Philippe Septier pouvoir à Jean-Pierre Brihaye, Mireille Marie, Valérie Chrétienne, Luc Liard.

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 03/12/2014, qui est approuvé à l'unanimité.

Mr Legros précise :

. Que l'instruction des autorisations d'urbanisme ne sera plus réalisée par la Direction Départementale des Territoires à compter du 01/07/2015 et que le Pays Perche envisage de créer un service instructeur.

. Que l'Etat a versé 50 € par élève pour les Temps d'Activités Périscolaires et que 80 % de l'aide sera reversée au Syndicat Scolaire.

Il est décidé de fixer le tarif du ml supplémentaire pour un branchement d'eau potable supérieur à 5 ml à 100 € le ml.

Lecture est ensuite donnée du compte-rendu de la réunion du 13/01/2015, qui est approuvé à l'unanimité.

Quelques informations sont apportées :

. Mr et Mme Scaviner ont versé à la commune un cautionnement de 5 800 € dans le cadre de la location gérance du fonds de commerce de boulangerie.

. Mr Brihaye indique au conseil que l'association le Lion's Club peut apporter une aide pour créer des places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite. Courrier à adresser à l'association.

. Il est constaté que peu de voitures stationnent sur le parking de l'ancienne gendarmerie dans le cadre du covoiturage. Il faut solliciter le Conseil Général, qui peut fournir des panneaux signalétiques dans le cadre d'une convention.

. Mr Granger a proposé que le site de covoiturage soit situé derrière les bureaux de l'ancienne gendarmerie à proximité des garages et qu'un parking destiné aux commerçants pourrait être créé ruelle de la Tour à la place du bâtiment en tôles. Le petit bâtiment pourrait être démoli dans un second temps. Un arrêt minute est à prévoir sur la route devant la boulangerie : à voir en commission pour suppression éventuelle des bacs à fleurs, une mise en sens unique de la ruelle de la Tour serait aussi à envisager : à voir avec les riverains.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 : SERVICE D'EAU

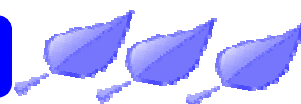
Le compte administratif 2014 fait apparaître en section de fonctionnement un déficit de 43 611.11 € et un résultat cumulé excédentaire de 75 009.93 €. Le déficit 2014 est dû à une participation de 70 575 € au budget général. En section d'investissement, il fait apparaître un déficit de 9 862.46 € et un résultat cumulé déficitaire égal à 23 499.53 €. Le compte administratif 2014 en conformité avec le compte de gestion du receveur municipal est adopté à l'unanimité. Le conseil municipal décide donc de reporter au budget primitif 2015 51 510.40 € en section de fonctionnement et d'affecter 23 499.53 € en section d'investissement afin de couvrir le déficit.

BUDGET PRIMITIF 2015 : SERVICE D'EAU

Mr le Maire présente au conseil municipal le projet de budget primitif 2015, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 133 010.40 € en section de fonctionnement et à 101 709.93 € en section d'investissement.

A ce budget, il est prévu l'aménagement des abords de la station de pompage et divers travaux.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget présenté.





PROTOCOLE D'ACCORD CONCERNANT LES SILOS A BOUES

Mr le Maire rappelle au conseil municipal le litige relatif aux malfaçons de construction des silos à boues entre la Lyonnaise des Eaux, l'Etat et la commune et les conséquences engendrées.

Un premier projet de protocole d'accord actait un reste à charge pour la commune estimé à 19 000 € mais la Lyonnaise des Eaux a souhaitait revoir le protocole et a demandé que l'on ne tienne compte que partiellement des frais d'avocats (3 000 €) payés par la commune c'est pourquoi le préjudice est aujourd'hui estimé comme suit :

Montant mis à la charge de l'Etat au profit de la commune : 13 899.36 €

Montant mis à la charge de l'Etat au profit de la Lyonnaise des Eaux : 960.40 €

Montant mis à la charge de la commune au profit de la Lyonnaise des Eaux : 39 304.35 €

Soit à la charge de la commune : 25 404.99 € au lieu de 69 495.25 € (somme due à la Lyonnaise des Eaux)

Il s'avère qu'il est possible de poursuivre la procédure au tribunal administratif mais sans assurance du résultat, par conséquent Mr le Maire propose au conseil municipal d'accepter ce protocole afin de faire aboutir ce dossier.

Accord du conseil.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 : SERVICE D'ASSAINISSEMENT

Le compte administratif 2014 fait apparaître en section de fonctionnement un excédent de 646.05 € et un résultat cumulé de 51 941.77 €. En section d'investissement, il fait apparaître un déficit de 17 653.66 € et un résultat cumulé déficitaire de 1 662.98 €. Le conseil municipal décide donc de reporter au budget primitif 2015 50 278.79 € en section de fonctionnement et d'affecter 1 662.98 € en section d'investissement afin de couvrir le déficit.

Le compte administratif 2014 en conformité avec le compte de gestion du receveur municipal est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2015 : SERVICE D'ASSAINISSEMENT

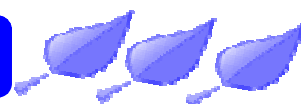
Mr le Maire présente au conseil municipal le projet de budget primitif qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 93 778.79 € en section de fonctionnement et à 87 441.77 € en section d'investissement. A ce budget, il est prévu la réhabilitation d'une partie du réseau d'assainissement (Grande Rue et Ruelle de la Tour) pour 44 238.79 €, le reliquat des silos à boues suite au protocole d'accord à signer avec le ministère de l'agriculture (25 500 €) et le remboursement du capital des emprunts pour 2 140 €. Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget présenté.

POINT SUR LA BOULANGERIE

Mr le Maire rappelle au conseil municipal que la boulangerie est ouverte depuis une semaine et que le chiffre d'affaires est conforme aux prévisions actuellement. La partie épicerie n'étant pas encore installée. Les travaux d'habillage de la façade sont à prévoir pour créer une attractivité supplémentaire. Des devis avec simulation visuelle seront sollicités auprès de plusieurs façadiers.

Des travaux d'aménagements des abords de la boulangerie ont été réalisés par les employés communaux et l'enrobé a été mis en place par l'entreprise Charles Travaux. Une plonge et un lave-mains ont été achetés. Des jardinières ont été installées à proximité de la boulangerie pour empêcher le stationnement intempestif devant le commerce.

Une réserve parlementaire sera sollicitée auprès de Mme la Députée pour financer les travaux de couverture. La subvention au titre de la DETR est en cours d'instruction.





SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal fixe comme suit les subventions aux associations :

Libellés	Subventions 2015
Association des Anciens combattants	50
Un Petit Air de Culture	500
Coopérative Scolaire (71 x 10 €)	710
Société de Pêche	230
Perche Association Football	0
Perchemin	150
Association Danse et Rêve	150
A.D.M.R	200
Service d'Aide à Domicile Schweitzer	200
La Prévention Routière	80
C.O.E.C.I.L	50
Amis des Jumelages du Canton	50
U.S.E.P du Perche	100

Libellés	Subventions 2015
Les Contrats Bleus	80
Stade loupéen	50
Voyages scolaires (30 € par élève)	300
Les Petites Mains	400
Association des Parents d'Elèves	160
Amicale des Sapeurs-Pompiers La Loupe	80
La Croix Rouge	50
Comice Agricole	500
Comité des Fêtes	2450
Bibliothèque	265
Les Paniers d'Aligre	
TOTAL	6805

DEMATÉRIALISATION DES ACTES BUDGÉTAIRES

Mr le Maire informe le conseil que la préfecture sollicite une autorisation de signature d'un avenant à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'Etat afin de préciser les modalités de transmission électronique des documents budgétaires. Accord du conseil pour la signature de l'avenant.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2015

Au budget 2015, il sera prévu :

Des travaux de voirie rue du Muid à Beurepaire et au Petit Bois Landry

Des travaux d'enfouissement des réseaux Place de l'église, ruelle de la Tour, rue du Plessis et route de La Loupe

La poursuite des travaux d'extension de la salle des fêtes (convention avec le comité de bassin d'emploi pour les finitions de la toiture, la pose des gouttières et le nettoyage de la toiture, évacuation du gaz de la cuisinière, au coût de 500 €).

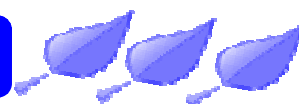
Travaux de façade et de toiture de la boulangerie

Aire de stationnement pour les commerçants, arrêt minute et place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite à proximité de la boulangerie.

REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT PLACE DE L'ÉGLISE

Suite à l'ouverture de la boulangerie, des places de stationnement libres s'avèrent nécessaires, c'est pourquoi une réglementation est indispensable en concertation avec les commerçants riverains. Une réunion sera donc organisée prochainement avec les commerçants.

Afin de limiter le stationnement des voitures, l'aménagement d'un site covoiturage sera réalisé prochainement aux abords de l'ancienne gendarmerie.





TOURS DE GARDE AUX BUREAUX DE VOTE DES ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Le conseil municipal fixe comme suit les tours de garde aux bureaux de vote des 22 et 29 mars 2015 :

22 mars 2015				29 mars 2015			
Horaires	ASSESEURS			Horaires	ASSESEURS		
8 h - 10 h 30	Philippe Guillemet	Marie-France Moinet	Jean Taquet	8 h - 10 h 30	Philippe Guillemet	Jean-Pierre Brihaye	Jean Taquet
10 h 30 - 13 h	Christian Bornet	Philippe Septier	Valérie Chrétienne	10 h 30 - 13 h	Christian Bornet	Philippe Septier	Gaëlle Guyon
13 h -15 h 30	Claire Tafoiry	Damien Valy	Mireille Marie	13 h -15 h 30	Claire Tafoiry	Luc Liard	Mireille Marie
15 h 30 -18 h	Gaëlle Guyon	Céline Védie	Eric Legros	15 h 30 -18 h	Céline Védie	Marie-France Moinet	Eric Legros

IMPLANTATION D'UNE INFRASTRUCTURE DE CHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Mr le Maire rappelle au conseil municipal le projet de mise en place d'une infrastructure de charge sur le site du Garage Leduc pour les véhicules électriques et hybrides.

Pour ce faire, le syndicat Départemental d'Energies sollicite la signature d'une convention sachant que la redevance annuelle serait de 700 € par borne correspondant aux coûts d'exploitation des installations.

Considérant que plusieurs élus s'interrogent sur le paiement de cette redevance annuelle, Mr le Maire décide de reporter ce sujet lors d'une réunion ultérieure pour apporter des informations complémentaires.

CONVENTION POUR LE REMPLACEMENT DES LAMPES A VAPEUR DE MERCURE

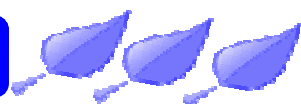
Mr le Maire informe le conseil que le SDE propose la signature d'une convention pour pouvoir bénéficier d'une aide de 40 % pour le remplacement des consoles. Accord du conseil.

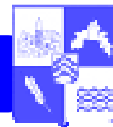
QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Mr Brihaye fait part au conseil des questions de Mr Septier, à savoir :

- . Vitesse excessive à Villemaigre : attente avis du Conseil Général,
- . Antenne de Montireau : Mme le Maire de Montireau n'a pas de nouvelles sur ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45.





L'actualité communale et intercommunale

TAXE D'HABITATION 2015



Principe de calcul de la taxe d'habitation

La taxe d'habitation est calculée sur la base de la valeur locative brute de l'habitation.

Cette base est évaluée par les services fiscaux d'après la déclaration souscrite l'année de l'achèvement du logement par le propriétaire. Elle prend en compte la surface et les caractéristiques du logement et de ses dépendances. Cette surface est multipliée par un tarif communal faisant référence aux loyers constatés au 01/01/1970. Cette valeur locative est actualisée et revalorisée par un coefficient voté chaque année par le Parlement.

En 2014, ce taux était de 1,009.

Des abattements sont appliqués à cette valeur brute locative, ce qui aboutit à la base nette d'imposition.

2 taux d'imposition sont appliqués sur cette base nette d'imposition :

- ✓ Le taux d'imposition de la Commune (**taux de 8,2 % sans augmentation depuis 2012**),
- ✓ Le taux d'imposition de l'Intercommunalité (taux fixé à 9,7 % pour cette année).

La taxe d'habitation est la somme de :

- ✓ La part communale = base nette d'imposition * taux d'imposition de la Commune,
- ✓ La part de l'intercommunalité = base nette d'imposition * taux d'imposition de l'Intercommunalité,
- ✓ Des frais de gestion ainsi que des prélèvements complémentaires en fonction du type de résidence et de la base nette d'imposition.



Zoom sur l'évolution des taux d'imposition de la taxe d'habitation depuis 2007

Jusqu'en 2010, la taxe d'habitation était constituée de 2 parts :

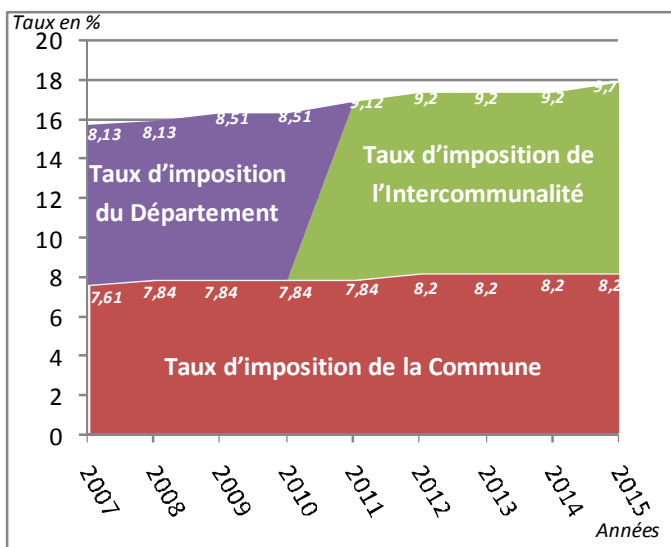
- ✓ La part communale
- ✓ La part départementale.

A compter de 2011, la part départementale a été remplacée par la part de l'intercommunalité.

Dans le graphe ci-dessous, nous pouvons observer que le taux d'imposition de la Commune n'a pas été modifié depuis 2012 et qu'il va rester inchangé cette année à 8,2%.

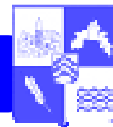
Evolution des taux d'imposition de la taxe d'habitation

(Taux exprimé en %)



Année	Commune	Inter-communalité	Département
2007	7,61		8,13
2008	7,84		8,13
2009	7,84		8,51
2010	7,84		8,51
2011	7,84	9,12	
2012	8,2	9,2	
2013	8,2	9,2	
2014	8,2	9,2	
2015	8,2	9,7	



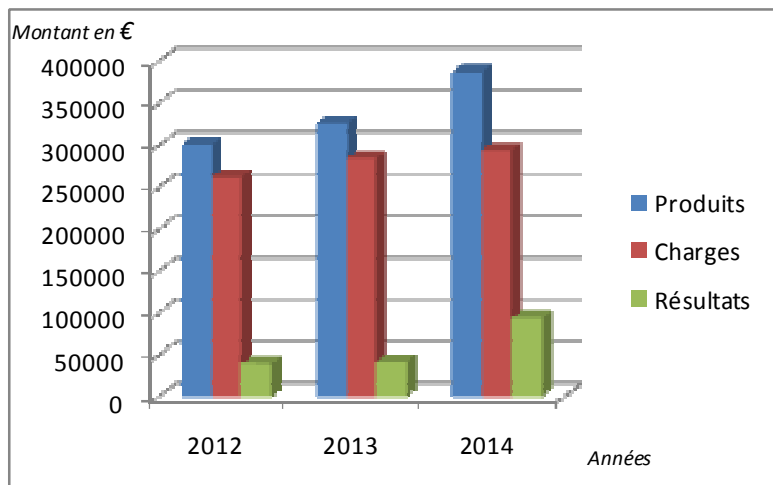


L'actualité communale et intercommunale

RÉSULTAT FINANCIER DE NOTRE COMMUNE



Evolution du résultat financier depuis 2012



	2012	2013	2014
Produits	300330	325940	387021
Charges	261690	283990	293725
Résultats	38640	41950	93296

Ce graphique permet de constater une augmentation plus importante des produits que des charges, soit un résultat qui a doublé entre 2013 et 2014 dû au versement d'une partie de l'excédent du service d'eau potable en 2014. Il s'avère que ce résultat excédentaire est aussi dû à l'accroissement de la population depuis la création du lotissement et grâce à quelques nouvelles constructions.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 AVRIL 2015

Lundi 13 Avril 2015, la commune de Champrond-en-gâtine a accueilli le conseil communautaire de la CDC des Portes du Perche sous la présidence d'Eric Gérard.

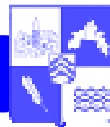
Dans un esprit d'équipe et de convivialité, la délocalisation de cette réunion permet à chacun des élus de mieux connaître le territoire de notre "intercommunalité".

L'ordre du jour :

- Approbation du PV du 23/03/2015
- Présentation des budgets primitifs 2015
- Fixation des taux d'imposition
- Vote des budgets primitifs 2015
- Pépinières entreprises (attribution du marché pour les travaux de l'école numérique)
- Parc Aquatique (lancement consultation bureaux de contrôle & avancement du dossier de réhabilitation du parc)
- Question diverses.

A l'issue de cette réunion, les élus ont pu déguster "les petits cochons de Champrond" fabriqués par notre nouveau boulanger lors du pot de l'amitié.





L'actualité communale et intercommunale

🍴 REPAS DE PRINTEMPS : LE DIMANCHE 12 AVRIL 2015



Cette année, 58 convives ont partagé le repas de printemps élaboré par Claire du restaurant "Le Sébastopol" sous une belle journée ensoleillée...



Les morceaux d'accordéon joués par Christine et Maxime ont permis quelques pas de danse pendant le repas. Nous félicitons notre doyen de l'assemblée qui s'est prêté à l'exercice.



En fin de repas les deux doyens (Mme Mauger et M. Beduit) ont reçu un joli cadeau de la part de la municipalité.

Un grand merci à Marie France, Mireille et tous les bénévoles pour toutes les petites créations* et animation de cette sympathique manifestation.

* en photo : les menus réalisés par Marie France et Mireille



🍴 CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2015

La cérémonie commémorative du 70ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale s'est déroulée ce 08 Mai 2015 sous la pluie.

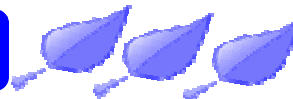


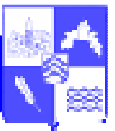
A cette occasion, M. Menant (Président de l'association des anciens combattants) et M. Legros (Maire de la commune) ont déposé deux gerbes de fleurs au pied de notre monument aux morts.

Ce dépôt de gerbe a été suivi de la lecture du manifeste et de la minute de silence.



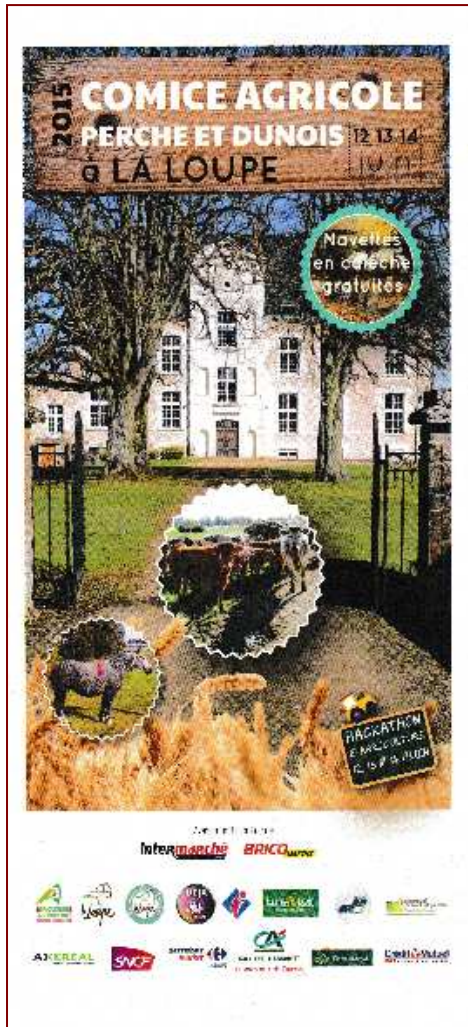
La cérémonie s'est achevée au d'Aligre avec le pot de l'amitié.





L'actualité communale et intercommunale

LE COMICE AGRICOLE PERCHE ET DUNOIS À LA LOUPE LES 12, 13 ET 14 JUIN 2015



Tout le week-end

- Exposition de matériels et de véhicules agricoles
- Stands de produits régionaux et exposants divers
 - Présentation et concours d'animaux
 - Présentation des Associations du canton
- Navettes en calèches gratuites : départ parkings Intermarché, Bricomarché, Carrefour Market, Gare
 - Promenades en calèche - **Parc du Château**
 - Manège enfants - **Stade**
 - Salon de l'Auto (UCIA) - **Place Vauban**
 - Exposition photos de Soline Roux - **Château**
- Exposition des Collectionneurs des Portes du Perche - **Château**
 - Marathon Hackathon - **Château**

Vendredi 12 juin

20h00 : Stade

Repas du Comité des Fêtes et de l'UCIA avec Orchestre Classical Jazz Sax Quartet

Samedi 13 juin

10h30 - 19h00 : Cour d'Honneur du Château

Concours départemental de vaches laitières

Salle de traite

A partir de 14h30 : Animation Podium - Parc du Château

Démonstration Aïkido

Chorale "La Clé des Chants"

Danse Perch County Folk

Chorale "A portée de voix"

20h00 : Stade (sous chapiteau)

Repas des éleveurs (adultes 20 € / - de 12 ans 10 €)

Inscription à l'Office de Tourisme de LA LOUPE 02.37.81.24.00

Animation Atout Vents et Tradart

Dimanche 14 juin

9h15 - 12h00 : Cour d'Honneur du Château - Visite des Officiels

Concours de vaches laitières et exposition de bovins viande

13h00 : Remise des récompenses

A partir de 14h00 : Animation Podium - Parc du Château

Ecole de musique

La Fraternelle (Danses Percheronnes)

Trompes de chasse

A partir de 16h00 : Stade

Course de chevaux Percherons

16h30 : Remise des prix Hackaton

17h00 : Traite à l'ancienne





L'actualité communale et intercommunale

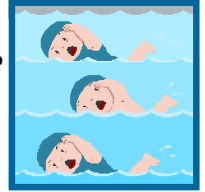


CARTE PISCINE

⇒ à retirer à la Mairie

La Communauté de Commune offre 4 entrées par an au parc aquatique du Perche (Fontaine Simon) pour les enfants jusqu'à 16 ans.

Conditions disponibles à la Mairie.



STATIONNEMENT DANS NOTRE VILLAGE

Vous avez déjà remarqué que stationner dans notre village n'est pas toujours aisé et pourtant cette situation peut être améliorée si chacun y contribue à sa façon.

Deux pistes sont déjà envisagées :

- . Nous sollicitons en premier lieu les résidents qui disposent d'un garage ou d'une allée et les remercions d'avance de faire l'effort de garer leur véhicule à l'intérieur de leur propriété car ils faciliteront ainsi l'accès aux commerces locaux.
- . Par ailleurs, plusieurs emplacements sont à la disposition des personnes qui pratiquent le covoiturage, derrière les bureaux à l'ancienne gendarmerie (sortie du bourg direction Chartres).

Chacun aura compris que le stationnement sur la place du village et dans la rue principale, s'il est de courte durée, peut profiter à davantage de gens et permettra à nos commerces de mieux travailler au service de leurs clients.

Un geste de chacun pour le bien de tous, telle pourrait être notre devise !



TRAVAUX DE RÉFECTION DES TROTTOIRS



Les travaux de réfection des trottoirs dans les virages de la route départementale 923 sont terminés.

Les prochains travaux de voirie débuteront à partir du 8 juin avec la réfection des chaussées de la rue du Muid et du chemin qui mène au Petit Bois Landry.



NOUVELLE TRANCHE D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX



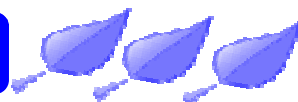
Dès le mois de Juin, les travaux d'une nouvelle tranche d'enfouissement des réseaux va débuter.

La zone de travaux est concentrée sur :

- La Route de La Loupe
- La Ruelle de la Place
- La Ruelle de la Tour
- La Place de l'Eglise

Nous nous excusons pour la gêne occasionnée pendant la période de travaux.

Dans quelques jours, un article plus complet sur ce chantier de rénovation de nos réseaux sera publié sur le site internet de notre commune





L'actualité communale et intercommunale

✂ CONSEIL DE SÉCURITÉ (GENDARMERIE)

Comme chaque année, à l'approche des vacances et pour votre sécurité, voici des documents transmis par la gendarmerie. Merci d'en prendre connaissance.

PROTEGEZ VOS VEHICULES

- ★ Verrouillez systématiquement portes et fenêtres de votre véhicule ;
- ★ N'y laissez aucun objet en évidence (GPS, CD, clés, sac à main, téléphone portable...) ;
- ★ Même lors d'un arrêt de courte durée, enlevez les clés de contact et verrouillez les portières .

vosre brigade

BRIGADE DE GENDARMERIE
54 bis avenue du Dunois
28240 LA LOUPE

SI MALGRÉ TOUT VOUS ETES VICTIME D' UN CAMBRIOLAGE

- ★ Ne touchez à rien pour préserver les traces et les indices ;
- ★ Appelez immédiatement la brigade de gendarmerie de votre domicile ;
- ★ Faites rapidement opposition sur cartes bancaires et chèquiers volés.

PROTEGEZ VOTRE MAISON

- ★ Fermez à clés les portails d'accès à votre propriété.
- ★ Renforcez la protection des portes (serrures 3 points, judas, entrebâilleurs, blindage ...), volets au rez-de-chaussée et même en étage ;
- ★ Dès lors qu'une fenêtre n'est pas protégée par un volet, elle doit bénéficier de barreaux de protection.
- ★ Ne laissez pas d'échelle ou échafaudage entreposés à proximité ;
- ★ Eclairiez votre jardin en réalisant un détecteur de présence ;
- ★ Veillez à ce que la végétation ne permette pas aux voleurs de se dissimuler ;

« Le home jacking » : Les voleurs s'introduisent dans votre domicile et dérobent votre sac à main, les clés de votre voiture.

LES REFLEXES A ADOPTER

- ★ Dissimulez tout ce qui pourrait tenter un cambrioleur : sac à main, clés de voiture, bijoux, etc
- ★ Méfiez vous des démarcheurs et quémandeurs ;
- ★ Si des individus prétendent être des agents de l'Etat, demandez leur nom, leur affectation ainsi que leur carte professionnelle (si nécessaire faites appel à la gendarmerie de votre domicile) ;
- ★ Signalez nous les comportements suspects.

De nombreux cambriolages sont encore commis, même en votre présence, de jour comme de nuit et souvent sans effraction.



Aidez nous
à vous protéger
en
Eure-et-Loir

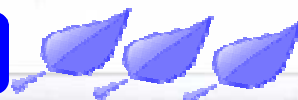
POUR PREVENIR LES CAMBRIOLAGES,
LA GENDARMERIE MULTIPLIE SES PATROUILLES.

LE TEMPS EST L'ENNEMI DES VOLEURS,
DECOURAGEZ LES EN COMPLIQUANT LEUR TACHE

Ne pas jeter sur la voie publique

EN VOTRE ABSENCE

- ★ N'utilisez pas les « cachettes » classiques : clés dans la boîte aux lettres, sous le paillason, dans le pot de fleurs, etc...
- ★ Ne laissez pas d'indication mentionnant votre absence, ni sur votre porte ni sur votre répondeur téléphonique ;
- ★ Même pour une courte absence, verrouillez portes, fenêtres et volets ;
- ★ En cas d'absence prolongée, prévenez vos voisins ou une personne de confiance et indiquez la durée de votre absence, un numéro de téléphone où vous joindre, les éventuelles visites de proches ...
- ★ Faites relever votre courrier régulièrement : ne laissez pas déborder votre boîte aux lettres ;
- ★ Placez vos objets de valeur en lieu sûr.





L'actualité communale et intercommunale



RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Pour Tous renseignements s'adresser au:

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

Pôle Petite Enfance
3 rue Henri Dunant
28240 La Loupe

Tél: 02 37 49 00 45 / 06 16 06 87 64

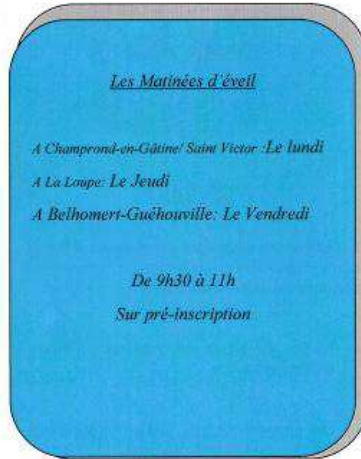
mail: lescontratsbleus.ram@orange.fr

Permanences Administratives

Lundi de 16h à 19h
Mercredi de 9h à 12h

(Accueil sur RDV)

Laetitia SAWRY
Responsable du RAM
Educatrice de Jeunes Enfants



Les Contrats Bleus

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

Un lieu:
D'échanges, de rencontres, d'information et de documentation

Un service gratuit:
Destiné aux Parents, Futurs parents
Aux Assistant(e)s Maternel(le)s, candidats à l'agrément
Et aux jeunes Enfants

Belhomert-Guichonville / Champrond-en-Gâtine / Fontaine-Simon
La Loupe / Les Corvées-Les Yss / Manon / Meaucé / Montreuil /
Montlandon / Saint Elix / Saint Maurice-Saint Germain / Saint
Victor-de-Budon / Yaugillon.

Au service des Familles et des Assistant(c)s Maternel(le)s, le relais est un espace neutre où la confidentialité est respectée

Le RAM un lieu d'accueil pour:



Parents, futurs Parents

Le relais vous aide à envisager l'accueil de vos enfants au domicile d'une assistante maternelle avec sérénité.

- Permet d'obtenir des renseignements sur les différents modes d'accueil du jeune enfant
- Propose une aide dans votre fonction de Parents employeurs (contrat de travail, démarches administratives, aides financières...)
- Met à votre disposition la liste des assistants maternels agréés.



Enfants

Les enfants participeront aux matinées d'éveil accompagnés de leur assistant(e)s maternel(le)s dans un environnement adapté.

- Un lieu d'éveil, de rencontres avec d'autres enfants et adultes
- Des moments de jeux ou d'activités partagés avec leur assistant(e) maternel(le)
- Un lieu qui permet une socialisation en douceur au sein d'un petit groupe d'enfants



Assistant(e)s Maternel(le)s

La professionnelle de la petite enfance pourra vous apporter un soutien et un accompagnement dans l'exercice de vos fonctions

- Un lieu de convivialité pour partager des expériences
- Un lieu d'échanges entre assistant(e)s maternel(le)s et avec des professionnels de la petite enfance (réunions, conférences...)
- Un lieu d'information sur vos droits et sur la législation de votre profession (contrat de travail, statut, formation...)
- Il vous est proposé des temps collectifs d'animation avec les enfants accueillis







L'actualité communale et intercommunale

TÉLÉSKI NAUTIQUE DE FONTAINE SIMON

Téleski nautique de
Fontaine Simon

La nouvelle activité
d'Eure et Loir

Découvrez une nouvelle
activité sportive !
Ski nautique, wakeboard,
wakeskate ou kneeboard.
Variez les plaisirs !

VOUS SAVEZ NAGER ? OUVERT À TOUS DE 7 À 77 ANS

OUVERT DE MARS À NOVEMBRE

06.20.02.84.52

5 RUE DE LA FERRIERE
28240 FONTAINE SIMON

48.5115047,1.0191742

TN28.FR

PAGE TN28



BIENVENUE DANS UN ÉCRIN DE VERDURE

TN28 c'est une équipe de passionnés qui propose de vous faire partager une activité ludique, conviviale et innovante : le téléski nautique.

Sur le site de Fontaine Simon, nous vous accueillons au sein d'un petit écrin de nature. Nous mettons tout en place pour que vous passiez un bon moment !



UNE ÉQUIPE DE MONITEURS DIPLOMÉS
POUR VOUS ENCADRER ET VOUS FAIRE
PARTAGER LEUR PASSION

NOS PARTENAIRES




UN INSTANT DE DÉTENTE EN
TOUTE CONVIVIALITÉ POUR
TOUTE LA FAMILLE !



UNE PETITE FAIM ?
RESTAUREZ VOUS SUR PLACE

Et comme faire du sport creuse l'appétit, nous vous proposons un service de restauration sur place. Venez vous régalez en profitant d'une vue exceptionnelle.



DES MODULES POUR
LES PLUS AGUÉRIS

Jeune ou moins jeune, seul(e), entre amis, en famille ou en groupe, venez vous amuser et vous détendre !



06.20.02.84.52

5 RUE DE LA FERRIERE 28240 FONTAINE SIMON

48.5115047,1.0191742

TN28.FR

PAGE TN28

TARIFS

TARIFS PUBLIC*	ADULTES	- 18 ANS
1 heure	19 €	16 €
2 heures	27 €	22 €
1/2 journée	35 €	30 €
Journée	45 €	40 €
Week-end	55 €	50 €
Semaine (en juillet et août)	165 €	155 €
Carte 10 heures	170 €	160 €
Carte 20 heures	320 €	300 €
Saison	480 €	420 €

*matériel inclus : gilet de sécurité, casque, combinaison, kneeboard, skis.
Réservation du ponton pour les groupes sur devis

LOCATION WAKEBOARD MODULES		
1 heure	2 heures	Journée
8 €	16 €	25 €

Ouvert du mois de Mars au mois de Novembre quelque soit la météo !

	HORAIRES SEMAINE	HORAIRES WEEK-END
Mars	-	12h - 18h
Avril**	12h - 18h	12h - 19h
Mai	11h - 20h	10h - 20h
Juin - Juillet - Août	10h - 21h	10h - 21h
Septembre	11h - 20h	10h - 20h
Octobre**	12h - 18h	12h - 19h
Novembre	-	12h - 17h


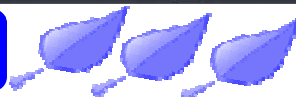
**ferme le mardi & jeudi

De puis Paris :
Prendre A10 direction Chartres
Continuer sur A11/D50, suivre A81/
Rennes/Nantes/Le Mans/Chartres
Prendre Sortie 2 vers Chartres
Suivre La Loupe - Fontaine Simon

De puis Chartres :
Suivre D24 et D928 en
direction de Fontaine-
Simon

De puis Le Mans :
Prendre A11 jusqu'à la
sortie 4
Prendre D30 en direction
de Fontaine-Simon

De puis Dreux :
Suivre D928 en direction de
Châteauneuf-en-Thymerais
Puis suivre D928 jusqu'à
Fontaine Simon



Du côté des associations

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE À TOUTES LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

• la Voie de l'Énergie et du Mouvement •



* L'Ecole d'Aïkido "la Voie de l'Énergie et du Mouvement" V.E.M. de Champrond-en-Gâtine a organisé sa **3ème Rencontre internationale d'Arts martiaux et Aïkido** (Ces RiA sont organisés tous les deux ans).



Elle s'est tenue le **samedi 18 avril 2015** dans le **grand gymnase du Château des Vaux**. Plus de 120 stagiaires, venant de cinq pays européens (Allemagne, Belgique, France, Pays Bas, Suisse) et de onze régions de France (Alsace, Aquitaine, Auvergne, Bretagne, Centre, Ile de France, Limousin, Nord-Pas de Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie), se sont déplacés pour pratiquer ensemble dans la bonne humeur sur plus de 300 m². Pour cela tous les Tatamis du Dojo de Champrond-en-Gâtine ont été utilisés.

Dix experts hauts gradés de disciplines différentes ceintures noires 5° à 8° Dan (Aïkido, Judo, Karaté, Taiji Chuan) ont été invités. Par leur expérience et savoir faire, ces Maîtres ont animé plus de six heures d'ateliers avec beaucoup de joie, pour le plaisir des pratiquants débutants ou non, jeunes et anciens, dans une belle richesse des différences, une grande tolérance, solidarité et fraternité.



Le président de la communauté de communes, de nombreux élus ainsi que Eric Legros maire, vice-président de la CdC et Jean Taquet adjoint nous ont honorés de leur présence à la 3ème RiA qui se renouvellera en 2017.

* V.E.M. donne rendez-vous à tous les habitants de Champrond-en-Gâtine à la **Brocante de la Saint Sauveur**

le samedi 15 août 2015 derrière la salle des fêtes,

pour monter sur le Tatamis et s'initier à notre belle discipline.

* Pour tout renseignement, contacter : la Mairie de Champrond-en-Gâtine ou Roger Tran (06 13 93 87 56)

Venez nombreux à notre rencontre amicale et fraternelle.

Roger Tran-Dinh-Nhuan

président de l'association culturelle de Budo V.E.M.

"la Voie de l'Énergie et du Mouvement"

Renseignements : 02 37 49 84 95 ou 06 13 93 87 56





• **Comité des fêtes** •

↪ **La Fête des voisins**

Vendredi 12 juin à partir de 19h

Venez nous rejoindre dans le préau de l'école pour cette soirée amicale.

Si la météo est clémente, nous pourrons dîner dehors.

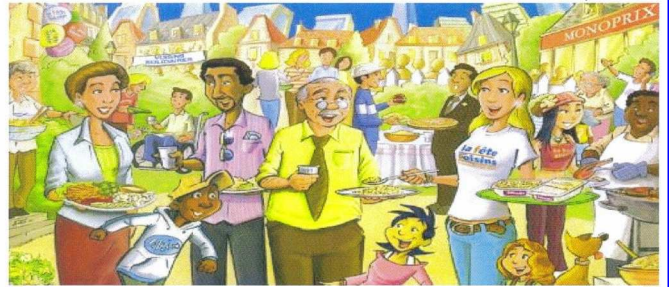
CHAMPROND-EN-GATINE

PLACE DU PANAMA (Derrière l'école)

FETE DES VOISINS

VENDREDI 12 JUIN 2015

A partir de 19 h



Verre de l'amitié offert par le Comité des fêtes

Menu
Salades composées
Viande froide
Galette de pommes de terre
Salade Fromage
Tarte aux fruits
Café thé infusion
Boissons comprises
12 € pour les adultes
6 € pour les enfants jusqu'à 10 ans

Réservation et inscription à la Mairie avant le 10 juin 2015
02 37 49 80 20

↪ **Festivités des 13 et 14 juillet**



Le 13 Juillet

- 🕒 **19 h 00** : Pot de l'Amitié à la salle des fêtes.
- 🕒 **20 h 00** : Repas
 12 € / Adulte et 6 € / enfant de – de 10 ans (une boisson offerte pour les enfants)
 Sur réservation à la mairie avant le 9 juillet au 02 37 49 80 20
 (Espèces ou chèque établi à l'ordre du Comité des Fêtes)
- 🕒 **22 h 00** : Retraite aux flambeaux
 Départ Salle des fêtes
- 🕒 **23 h 00** : Feu d'artifice et
 bal à la salle des fêtes animé par l'Orchestre PIERROT MUSETTE



Le 14 Juillet



- 🕒 **08 h à 12 h 30** : Concours de pêche
 (Truites offertes par la municipalité)
- 🕒 **15 h à 18h** : Jeux autour de la salle des fêtes
 Chasse aux trésors, etc ...



↪ **Brocante de la St Sauveur**



La brocante de la ST SAUVEUR est organisée
 le **samedi 15 Août de 6 heures à 18 heures**
 à la **salle des fêtes**



Emplacements non réservés : les exposants sont placés à l'arrivée,
 Artisanat d'art à l'intérieur de la salle sur réservation.

Restauration rapide et buvette sur place.





• Un Petit Air de Culture •

L'Association prend des vacances....

Avant de réattaquer dès le mois de Septembre avec une nouvelle édition de

« **Champrond d'Automne** »,

Champrond d'Automne



notre désormais traditionnelle rencontre destinée aux beaux-arts qui aura lieu les **26 et 27 Septembre**.

Cette année le thème du concours pour le Prix du Public sera « **Souvenirs, souvenirs** »...

Vous pouvez dès à présent vous inscrire.

Inscriptions par mail à musilyre@orange.fr

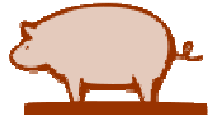
ou téléphone au **02 37 49 83 23**

Notre Assemblée Générale, suivie du Verre de l'Amitié est fixée au **Samedi 21 Novembre**,

et le concert de Chants de Noël au **Samedi 12 Décembre**.

Comme tous les ans le concert sera suivie d'une invitation à tous à partager vin chaud, jus d'orange et à déguster

les Célèbres « **Petits Cochons de Champrond** »



qui seront, et c'est une grande nouvelle, confectionnés cette année à Champrond par Jean-Yves, notre nouveau Boulanger-Pâtissier.

Il est d'ailleurs désormais possible de déguster ces délicieux biscuits tout au long de l'année, et il semble que la demande est forte. Vous pouvez trouver les biscuits sous forme goûter (gros cochon), petits cochons à déguster avec le café et même Le sachet famille : les parents cochons accompagnés de leurs bébés !

• Perchemin •

L'association Perchemin organise une randonnée dans le Perche, d'environ 10 km,
le **samedi 4 juillet** dans l'après midi.

Un accompagnateur du Parc du Perche animera cette randonnée par des explications.
Coût de la randonnée : 5€

Comme nous devons nous déplacer, du covoiturage va être organisé (heure de départ à définir).

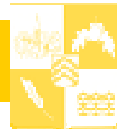
Afin de gérer au mieux cette sortie, nous vous remercions de vous inscrire auprès de Jean-Pierre Brihaye

pour le **26 juin au plus tard**



Tél : 06 13 98 11 97 ou mail : maryjpbrihaye@sfr.fr





● Du côté des artisans, artistes et commerçants ●

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE À TOUS LES ARTISANS ET COMMERÇANTS AYANT UNE ENTREPRISE SUR LA COMMUNE **OU** HABITANT SUR LA COMMUNE.
LIBRE À VOUS DE NOUS COMMUNIQUER VOS ARTICLES PAR MAIL (fdc.champrond@gmail.com)

© Odile 'Tiff ©



L'été approche, la saison des cérémonies aussi.
Pensez à prendre vos rendez-vous.

Le salon sera fermé pour ses congés d'été **du vendredi 7 août au soir et réouverture le mardi 25 août 2015.**
Bonnes vacances d'été à tous.

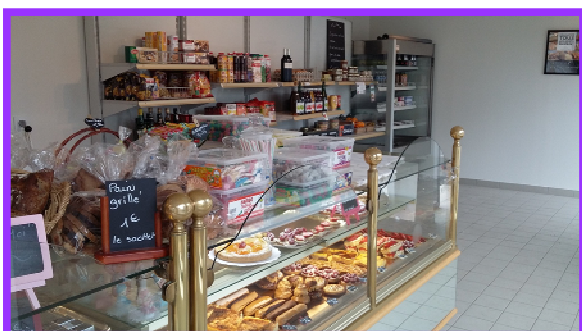
© Aux Gâtinettes de Champrond ©

Aux Gâtinettes de CHAMPROND vous propose :

- ◆ ses baguettes et ses Pains spéciaux,
 - ✓ Sa Gâtinette au levain de Sarasin
 - ✓ Sa Baguette de Tradition Française
 - ✓ Sa Baguette Bien Aimée à la Farine de Mais
 - ✓ Sa Baguette l'Impatiente aux céréales
 - ✓ Son pain Bucheron, pain aux Céréales, Pain écureuil, aux fruits sec,
 - ✓ Sans oublier ses délicieuses ficelles Apéro.



**Inauguration
le 3 juillet
2015**



- ◆ Sa viennoiserie Maison au beurre des Charentes,
- ◆ Sa Pâtisserie traditionnelle entièrement faite Maison,
- ◆ Ses Sandwichs à toute heure,
- ◆ Ainsi que son épicerie et ses produits locaux.





Du côté des artisans, artistes et commerçants

⊙ le Sébastopol Restaurant-Traiteur-Bar ⊙



L'équipe du Sébastopol vous proposent ses deux soirées du mois de Juin :

- Soirée à thème de Juin : 15 €
Le Jeudi 4 et Vendredi 5 Juin
Duo de Crêpes (Salée et Sucrée).



- La soirée de la Fête de la Musique :
le Samedi 20 Juin.
25 € / personne

Fête de la MUSIQUE

25€ par personnes Animation d'un DJ

RESTAURANT LE SEBASTOPOL

Samedi 20 Juin 2015

Kir Vin Blanc ou Cocktail sans Alcool
et ses amuses bouches



Brochettes mixtes et ses Frites Maison



Triologie de Tartes

02.37.49.80.02. 28240 Champrond en Gatine

Restaurant Le Sébastopol

24 Grande Rue
28240 Champrond en Gatine
02.37.49.80.02.

Pensez à réserver !

● Etat civil ●



Décès :

VINSOT Jean-Paul décédé le 01/05/2015 domicilié à la Suarderie

BIGEULT Janine décédée le 08/05/2015 domiciliée 5 rue de la Foucauderie à Beaurepaire

PICAVAIS Fawzia décédée le 26/05/2015 domiciliée 8 rue du Plessis

Naissance :

GRENU Aaron né le 12/04/2015 domicilié 33 Grande Rue





Les services communaux et intercommunaux

Tel : 02-37-49-80-20

Tel : 09-77-81-00-90

Télécopie : 02-37-49-80-26

E.Mail : contact@champrond-en-gatine.org

Permanences à la mairie:

Le mardi de 17h à 19h : Mr Legros Eric

Le jeudi de 17h à 19h : Mr Guillemet Philippe

Le samedi de 9h30 à 11h30 : Le maire ou les adjoints.

Nouveaux habitants :

Si vous venez d'emménager sur notre commune, nous vous demandons de venir vous présenter à la mairie pour :

- ✓ modifier votre adresse sur votre carte d'identité,
- ✓ vous inscrire sur la liste électorale,
- ✓ nous indiquer si votre habitation est raccordée au réseau d'assainissement, votre date d'emménagement.
- ✓ inscrire vos enfants à l'école et demander des informations sur le fonctionnement du regroupement pédagogique.



≈ Location de la salle des fêtes communale ≈

Pour toutes visites de la salle des fêtes, renseignements auprès de la mairie au 02.37.49.80.20.

≈ Ordures ménagères et déchèterie ≈



Informations du S.I.R.T.O.M

Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Tri des Ordures Ménagères

Depuis le 02 Juin 2014, la collecte des ordures ménagères a lieu **le LUNDI MATIN (*)**.

Particularités de la collecte :

- Hameaux collectés **le MARDI MATIN (*)** : Le Grand Bois Landry, Le Petit Bois Landry, Les Cornets, La Suarderie, La Housserie ainsi que les Huberts.

- Hameaux collectés **le MARDI APRÈS-MIDI (*)** : Les Vitriers, Le Petit Beauvais, Le Grand Beauvais, Villemaigre, Le Bois des Pâtisseries, l'Orgerie.

Ce changement fait suite à la mise en place du nouveau contrat avec notre prestataire.

⇒ Merci de mettre les containers et sacs à disposition dès **LE DIMANCHE SOIR** pour la collecte du lundi matin
dès **LE LUNDI SOIR** pour la collecte du mardi matin



Merci d'éviter de les sortir plusieurs jours à l'avance afin de limiter les dégradations par les animaux.

* : Lorsqu'il y a un jour férié dans la semaine, la collecte a lieu le lendemain .

A noter : le S.I.R.T.O.M (Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures ménagères) vient d'ouvrir un site internet très pratique pour une meilleure gestion de nos déchets. Adresse <http://www.sirtom-courville.fr/>

Cf. la lettre du compostage dans les dernières pages de ce bulletin municipal.





👉 *Horaires déchèterie de St Eliph (Fermée les jours fériés)*

✓ **HORAIRES D'ÉTÉ** du 01 mars au 31 octobre

Lundi : fermée
Mardi : 09h00 à 12h30-13h30 à 18h30
Mercredi : 13h30 à 18h30
Jeudi : 13h30 à 18h30
Vendredi : 13h30 à 18h30
Samedi : 09h00 à 12h30-13h30 à 18h30
Dimanche : 09h00 à 12h00



Point de recyclage

**Téléphones portables et
cartouches jet d'encre**

Accessible à la mairie de
Champrond

FNATH RECYCLAGE

Un geste éco-citoyen pour soutenir les accidentés de la vie



Nouvelles conditions d'accès en déchèterie

A partir du 01 novembre 2014, une carte sera nécessaire pour accéder aux déchèteries du SIRTOM

Comment vous procurer cette carte ?

En déchèterie, vous devez remplir un formulaire et présenter un **justificatif de domicile**. Le gardien vous remettra votre carte directement sur place.

Les permanences sont l'après-midi de 14h00 à 18h00 :
 - pour Courville, le lundi, le mercredi, le jeudi, le vendredi et le samedi
 - pour St Eliph, le mardi, le mercredi, le jeudi, le vendredi et le samedi
 - pour Senonches, le mardi, le mercredi, le vendredi et le samedi

≈ Service communal d'eau potable et d'assainissement ≈

En cas de fuite ou autres problèmes sur le réseau d'eau potable, merci de contacter la mairie à ses heures d'ouvertures. En cas d'urgences le soir et le week-end, vous pouvez contacter
 M. Jean TAQUET au 02.37.37.35.36 ou M. Denis GRANGER au 06.77.01.60.76.

■ LE SERVICE MUNICIPAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT PROPOSE AUX ABONNES DE REGLER MENSUELLEMENT LEUR FACTURE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT ■



Le principe est basé sur le volontariat et les personnes intéressées doivent se déclarer au préalable et nécessairement auprès de la mairie de Champrond-en-Gâtine avant le 15 décembre pour être mensualisées l'année prochaine.

→ Le principe est le suivant : le foyer mensualisé recevra donc en début d'année prochaine un échéancier de dix prélèvements calculés sur la base de 80 % de la consommation de l'année précédente et 1/10ème de l'abonnement.

Le prélèvement s'effectuera le 10 de chaque mois.

Suite à la relève du compteur, une facture de solde sera adressée aux abonnés.

Les abonnés intéressés par la mensualisation doivent retirer un dossier comprenant le contrat de mensualisation et l'autorisation de prélèvement à la mairie.





RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU Champrond - en - Gâtine

Si vous êtes absent le jour de la relève, Vous pouvez nous communiquer votre index dans les 24H suivant la date indiquée.
Mairie de Champrond-en-Gâtine 02 37 49 80 20.

La feuille pratique



	Dates	Période	Dates	Période
L' Rue de l'	4-juin 4-juin	journée journée	2-juin 4-juin	journée journée
Rue Le Grand Le Petit	2-juin 3-juin 3-juin	journée journée journée	2-juin 2-juin 2-juin	journée journée journée
C Rue du Rue de la Route de Les Rue des Charmilles	4-juin 2-juin 2-juin 3-juin 2-juin	journée journée journée journée journée	2-juin 3-juin 3-juin 3-juin 4-juin 4-juin 4-juin 2-juin	journée journée journée journée journée journée journée journée
E Place de l' Rue de l' Rue de l'	2-juin 4-juin 2-juin	journée journée journée	3-juin 3-juin 3-juin	journée journée journée
F Rue de la Allée de la Rue de la	2-juin 2-juin 4-juin	journée journée journée	1-juin 2-juin	journée journée
A Aiguillon Arcade	4-juin 4-juin	journée journée	4-juin 3-juin 2-juin	journée journée journée
B du Bois des Souches Beauvais Beauvais	2-juin 3-juin 3-juin	journée journée journée	3-juin	journée
G Le Bois La Rue de la	4-juin 4-juin	journée journée	4-juin 3-juin 2-juin	journée journée journée
H Huberts	2-juin	journée	3-juin	journée
I Route d'	3-juin	journée	2-juin	journée
L Route de Bois Grand Bois Petit Bois Rue de Saint Rue du La Rue de la	4-juin 2-juin 2-juin 3-juin 2-juin	journée journée journée journée journée	2-juin 3-juin 3-juin 3-juin 4-juin 4-juin 4-juin 2-juin	journée journée journée journée journée journée journée journée
M Eglise Empire Etang	2-juin 4-juin 2-juin	journée journée journée	3-juin 3-juin 3-juin	journée journée journée
O Fontaine Forêt Foucauderie	2-juin 2-juin 4-juin	journée journée journée	3-juin	journée
P Ruelle de Rue du Rue du Ruelle du Ruelle du	4-juin 3-juin 2-juin	journée journée journée	2-juin 4-juin 2-juin 2-juin 2-juin	journée journée journée journée journée
R Rue (D923) Rosiers	2-juin	journée	1-juin 2-juin	journée journée
S Suarderie Signeuré	2-juin 3-juin	journée journée	3-juin 3-juin	journée journée
T Tour Tourcheronde	4-juin 4-juin 4-juin 2-juin	journée journée journée journée	2-juin 3-juin	journée journée
V Vaidon Vitriers Ventres Villemaigre	2-juin 4-juin 2-juin	journée journée journée	3-juin 3-juin 3-juin 3-juin	journée journée journée journée
Z Z.A Z.A D923	2-juin 2-juin 4-juin	journée journée journée	3-juin	journée

INFORMATIONS :

Nous vous remercions à l'avance de nous faciliter l'accès au compteur (Fosse dégagée, Chien délogé, Portail ouvert, ...).
Si votre compteur se situe sur la voie publique ou s'il est accessible, votre présence n'est pas obligatoire.
Notre agent est équipé d'un badge officiel (Service des eaux Champrond en Gâtine)





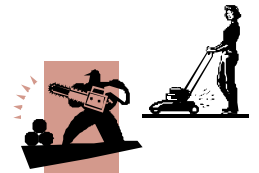
~ Pour la tranquillité à Champrond et la bonne entente entre voisins... ~

Extrait de l'Arrêté préfectoral relatif aux bruits n° 1052 en date du 21 / 06 / 96

Article 2 - Sans préjudice des dispositions du décret n° 95.408 du 18 avril 1995, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, toute personne utilisant, dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

Article 3 - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00



Article 4 - Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Puis-je faire du feu dans mon jardin ?



Nous tenons à vous rappeler que l'élimination des déchets verts par brulage à l'air libre, est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Cependant, à condition qu'elle reste exceptionnelle et ne concerne que de faibles quantités, cette pratique peut être tolérée, sous réserve qu'il n'en résulte aucune gêne pour le voisinage et qu'elle ne présente pas de risque pour la sécurité routière et incendie.



Des crottes de chien dans les rues ...



Quoi de plus désagréable que de se promener les yeux rivés sur le sol pour éviter les déjections canines !!! Un peu de civisme peut venir à bout de ce désagrément. Il suffit de se munir d'un sac plastique, de l'ouvrir et de l'enfiler comme un gant, puis de ramasser la crotte du chien, de retourner le sac autour, de le fermer hermétiquement et enfin de le jeter à la poubelle. Simple, non ?!?!?

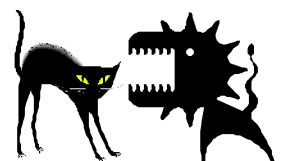
Merci d'avance.



Les animaux errants dans les rues...

Lorsque vous voyez des animaux errants dans les rues, merci de contacter la mairie.

Les chiens et les chats errants peuvent faire l'objet d'une saisie, par arrêté du maire, et d'une conduite à la fourrière. Ils sont restitués à leurs propriétaires seulement après paiement des frais de fourrière.



Après huit jours, si l'animal n'a pas été réclamé, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gérant de la fourrière qui peut en disposer.





Numéros infos et permanences utiles

SECURITE :

S.A.M.U : 15 POMPIERS : 18 GENDARMERIE : 17

La Maison de Santé des Portes du Perche est située au 2, avenue du Perche à La Loupe. Le 17 février 2014, la Communauté de Communes des Portes du Perche a inauguré sa nouvelle Maison de santé pluridisciplinaire à La Loupe. Une vingtaine de professionnels de santé s'y sont déjà installés.

DENTISTES à La Loupe

Dr. SACCENTI	2 impasse de la Cerisaie	02 37 81 05 12
Dr ANDREI		
Dr HEMERY	2, avenue du Perche	02 37 52 32 96
DR HAMAL		

DOCTEURS GÉNÉRALISTES à la Loupe

Dr. BIGARD	16, Avenue de Beauce	02 37 81 21 18
Dr CASADEI - PUIS	16, Avenue de Beauce	02 37 81 21 18
Dr. PUIS	16, Avenue de Beauce	02 37 81 21 18
Dr. SDROBIS	16, Avenue de Beauce	02 37 81 21 18
Dr. SOW OUAKARA	2, avenue du Perche	02 37 49 37 59
Drs SERRY	5, rue Delaperrelle	02 37 81 19 46

SPECIALISTES à La Loupe

M. et MM LE GUERNIGOU Cabinet de sages femmes	2, avenue du Perche	02 18 00 50 11
Mlle DE PAUW Orthophoniste	2, avenue du Perche	02 37 52 99 74
Dr MEUNIER Psychiatre	2, avenue du Perche	02 37 28 74 66
Mme PROUVEUR SELTEMANN Psychologue pour enfants	2, avenue du Perche	02 37 81 21 18
M. LAUNAY Ostéopathe	17, place de l'hôtel de ville	06 67 92 22 53
Dr HAU DUMOULIN Dermatologue	2, avenue du Perche	02 37 53 33 48
Mme COLOMBELLI Diététicienne	2, avenue du Perche	02 37 21 61 82
M. LIVIU Kinésithérapeute	2, avenue du Perche	02 37 81 13 92

M. TOULEMONDE, Mme BOHIN Kinésithérapeute	2, avenue du Perche	02 37 81 30 11
M. PERROT Kinésithérapeute	18, rue Marceau BELHOMERT	02 37 37 05 19
M. SIMEAU Podologue	17 place de l'Hôtel de Ville	02 37 52 25 67
Mme TOULEMONDE Podologue	2, avenue du Perche	02 37 81 30 11

INFIRMIERES

Mme DOLLEANS	2, avenue du Perche	02 37 81 06 58
Mme DUPIN	2, avenue du Perche	02 37 81 04 88
Mme HIRON	2, avenue du Perche	02 37 81 04 88
M. CHAMBON	2, avenue du Perche	02 37 81 04 88
Mle GONSARD	2, avenue du Perche	02 37 81 09 04

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE

S.E.L.A.R.L. "C+Bio"	2, avenue du Perche	02 37 81 30 00
----------------------	---------------------	----------------

OPTICIENS

Optique du Gros Chêne	5 place de l'Hôtel de Ville	02 37 81 16 19
Optique Pigéard	10 place de l'Hôtel de Ville	02 37 81 07 12

PHARMACIES

Pharmacie Centrale	4 rue du 17 juin 1944	02 37 81 19 89
Pharmacie de l'Etrier	21 rue de Chartres	02 37 81 13 19

AMBULANCES

Ambulances Assistance Secours	3, impasse de la Cerisaie	02 37 81 24 59
Ambulances Loupéennes	27 avenue du Thymerais	02 37 81 15 66
Ambulances Thomas	2 bis, place du 11 août	02 37 81 15 66

HOPITAL

MAISON DE RETRAITE	Rue du Docteur Morchoisne	02 37 29 33 11
-----------------------	------------------------------	----------------





ENSEIGNEMENT :

Collège Jean Monnet 02 37 53 58 70
 Ecole Champrond-en-Gâtine 02 37 37 31 57
 Syndicat scolaire (Secrétariat) 02 37 81 15 04

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU PERCHE

18 rue de la Gare - 28240 La Loupe
<http://www.cdc-desportesduperche.com/>



LA MAISON DES P'TITS LOUPS Crèche halte garderie

3 rue Henri Dunant à la Loupe
 02 37 29 45 68

SIAP (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et de développement du Perche d'Eure et Loir)

18 rue de la Gare - 28240 La Loupe
 Email : paysperche.siap@wanadoo.fr

02 37 29 09 29

L'ASSOCIATION LES CONTRATS BLEUS

(coordonne la politique Petite enfance - Enfance - Jeunesse)

Rue Jean Moulin, 28240 La Loupe 02.37.29.94.47
 e-mail : lescontratsbleus@wanadoo.fr
 Site Internet : www.les-contrats-bleus.com

↳ Permanences

Association / organisme	Jour et Heure	Lieu	Téléphone
ADMR (Aide à domicile en milieu rural)	Le mardi de 10h à 12h Le vendredi de 9h30 à 11h30 et sur rendez-vous	11, impasse de la Cerisaie ZA La Loupe	02 37 29 90 59
Pôle Emploi	Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi: 8h30 à 11h30 et 13h15 à 15h00 Mardi : 8h30 à 12h30	20, rue de la Serine Nogent le Rotrou	Pour consulter votre dossier 08 36 64 26 42
ASSISTANTS SOCIAUX ANIMATEUR INSERTION ASSISTANTE SOCIALE (CPAM)	Sur rendez-vous Mardi 14h00 à 16h30 Sur rendez-vous	16 rue de la Bruyère Mairie La Loupe	02 37 53 57 30 02 37 25 62 29
Conseiller Général —Eric Gérard	Sur rendez-vous	Mairie de La Loupe	02 37 81 10 20
F.N.A.T.H (Fédération Nationale des accidentés du travail et des handicapés)	4 ^e vendredi des mois de janvier-mars-mai-juillet -septembre-novembre	Mairie de la Loupe 15h30 – 16h30	
M.I.L.O.S 28 (Mission locale sud Eure et loir - ex PAIO) Mme Lasne	Tous les mardis sur rendez-vous	Mairie de la Loupe	02 37 52 57 71
RELAIS et Cyber Emploi de La Loupe	Lundi, mardi, jeudi : 9h à 12h – 14h à 17h Mercredi : 9h à 12h et (sur RDV) l'après-midi Vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h	18 rue de la Gare La Loupe	02 37 81 38 93
RETRAITE Sécurité Sociale Caisses Complémentaires ARRCO - CICAS	1 ^{er} et 3 ^e Mercredi de chaque mois de 13h30 à 16h30 Plus de permanence : pour tous renseignements téléphoner	Mairie La Loupe	02 37 28 57 52
RSA	S'adresser à la DGAS AS		02 37 53 57 30
SECURITE SOCIALE	Lundi et jeudi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30	12 rue de la Bruyère La Loupe	02 37 81 07 77
Office du tourisme	Mardi et Samedi 10h00 à 12h00	Gare La Loupe	02 37 81 24 00





• Trucs et astuces •

ET SI VOUS FAISIEZ VOUS-MÊME...



Votre liquide vaisselle

Ingrédients

- 100gr de savon (sans glycérine si possible),
- 2 cuil. Café de bicarbonate de soude (rayon entretien, désinfectant),
- 2 cuil. Soupe de vinaigre blanc (économique, dégraissant),
- 2 cuil. Soupe de cristaux de soude (rayon entretien, dégraissant),
- 20 gouttes huile essentielle (facultatif - citron, arbre à thé, autre),
- 800ml d eau (ou plus quand le produit devient trop épais).

Recette

1. Raper le savon et le couvrir d eau, faire fondre, feu moyen, battre au fouet,
2. Oter du feu et ajouter le bicarbonate de soude, battre au fouet
3. Ajouter les cristaux de soude et battre au fouet,
4. Ajouter l huile essentielle (facultatif),
5. Si vous avez un mixer, ajouter l'eau et mixer, sinon fouetter, ajuster l'eau.





• Trucs et astuces •

ET SI VOUS FAISIEZ VOUS-MÊME...



Votre déodorant

Ingrédients

- 6 gr de cire d'abeille (liant),
- 40 gr d'huile de noix de coco (onctuosité, solidification > 20°, hydratant),
- 35 gr de bicarbonate de soude de pharmacie (principe actif, désinfectant),
- 15 gr de fécule de pomme de terre (épaississant),
- 15 gouttes d'huile essentielle (facultatif, Ylang ylang par exemple).

Recette

1. Faire fondre au bain marie la cire d'abeille à feu très doux, 30° max),
2. Ajouter l'huile de noix de coco et mélanger,
3. Ajouter le bicarbonate de soude et mélanger,
4. Ajouter la fécule de pomme de terre et fouetter, ôter du feu,
5. Ajouter enfin l'huile essentielle (facultatif).

Mettre dans un récipient la quantité nécessaire pour quelque temps et mettre le reste dans un bocal pas trop haut que vous conserverez au réfrigérateur. Il suffira de remplir le récipient au fur et à mesure des besoins.





La lettre du compostage

- Janvier 2015 -

Les quatre premières lettres du compostage étaient consacrées à cette pratique. Cette nouvelle lettre est axée sur quelques pratiques vertueuses dans le jardin.

Favorisez la biodiversité dans votre jardin

Avant tout, qu'est-ce que la biodiversité ? Au sens étymologique du terme, la biodiversité est la diversité naturelle des organismes vivants.

Sur le territoire du SIRTOM, 94 % des logements individuels possèdent une cours ou un jardin et 40 % des logements collectifs ont des espaces extérieurs partagés (Insee).

Contrairement à ce que l'on imagine bien souvent, les jardins peuvent être de véritables refuges de biodiversité, notamment dans les régions où l'environnement a été transformé. **Chacun peut rendre son jardin plus accueillant pour la biodiversité** – plantes, insectes, oiseaux ou petits mammifères – grâce à quelques gestes simples ou quelques petits aménagements.



En plus de faire un geste pour l'environnement, aménager son jardin pour la biodiversité lui permet de retrouver un équilibre naturel.

En effet, cette manière de penser son jardin permet une autorégulation des espèces présentes au jardin. Il y aura donc moins de risque qu'une population d'indésirables s'installe.

Comment accueillir la faune ?

Il suffit de recréer les écosystèmes des habitats naturels, et d'aménager des refuges.

- Plantez une haie. Et préférez à la haie monovariétale une haie comprenant plusieurs variétés d'arbustes. Ainsi, si un arbre est malade, il aura moins de chance de transmettre sa maladie aux autres essences d'arbres. De plus, la haie offre ainsi une grande diversité d'habitats où les petits animaux trouvent une protection contre les intempéries et les prédateurs.

Astuces: N'utilisez pas de produits chimiques et attendez juillet-août pour tailler afin de ne pas déranger les oiseaux pendant la nidification.

- Aménagez un plan d'eau, même petit. Vous accueillerez rapidement toute une faune utile (libellules, grenouilles, crapauds, salamandres, oiseaux). Laissez-la s'y installer d'elle-même, elle s'y acclimatera encore plus rapidement.

SIRTOM DE COURVILLE-SUR-EURE, LA LOUPE ET SENONCHES

Rue du 19 mars 1962, 28190 Courville-sur-Eure

Mail : sirtomcourville@wanadoo.fr ; site : www.sirtom-courville.fr





**Commande de composteur possible à la Mairie
1 composteur gratuit par foyer.**

- Mettez en place des habitats naturels : **tas de bois, souches d'arbres, petits fagots de tiges creuses** sont des gîtes idéaux pour les petits animaux et insectes pollinisateurs. Par exemple, le hérisson, qui vit dans un tas de **feuilles mortes**, est très friand de limaces, escargots, nématodes ou autres larves d'insectes.



- Laissez en place des **murets de pierres sèches**, des tas de **vieilles pierres, briques ou tuiles**. Ils accueillent de nombreux insectes qui aiment ces endroits chauds et secs. C'est également l'habitat du lézard, qui est un prédateur des acariens et des pucerons.

- **Ne tondez pas trop court**, et réalisez de la tonte mulching, qui apportera un engrais naturel à votre herbe. Vous pouvez également laisser des **zones non tondues** ou un **massif de plantes sauvages** livré à lui-même, vous verrez rapidement la zone colonisée par une faune riche et variée.



- Nourrissez et abritez les oiseaux en hiver uniquement (en été, les oisillons doivent apprendre à se nourrir seuls afin de pouvoir survivre par la suite). Pour cela, vous pouvez placer des **abris suspendus** et des graines contre les murs ou dans les arbres, hors de portée de vos animaux domestiques.

Les oiseaux sont des chasseurs très actifs d'insectes nuisibles, de larves, de limaces, et pour certains, de petits rongeurs.

Des plantes pour la faune des jardins

Les arbres et arbustes de nos forêts sont d'une grande richesse pour les petits animaux. Noisetier, hêtre, aubépine, sureau, charme, prunellier, viorne obier, groseillier, buisson ardent, pommier sauvage, sorbier, houx... sont idéaux, leurs baies font le régal des oiseaux.

Les plantes grimpantes : le chèvrefeuille, le lierre, la mûre, la vigne vierge, et la clématite servent de garde-manger et de protection aux oiseaux.



Les massifs de fleurs : tournesols, cosmos et asters sont très appréciés pour leurs graines à la fin de l'automne. Ne coupez pas les inflorescences séchées, certains oiseaux comme le chardonneret s'en nourrissent.

Découverte d'une plante utile au jardinier : l'ortie

L'ortie n'a pas très bonne réputation : elle pique et est considérée comme une « mauvaise herbe ». Mais on a tendance à oublier qu'elle a des rôles fondamentaux dans la nature. Apprenez à la protéger. Elle sert à tout le jardin et aussi au jardinier !





Les avantages des orties :

- un activateur de croissance efficace et un répulsif redoutable :

L'ortie est un outil formidable pour tout jardinier qui souhaite protéger naturellement ses plantations. Le purin d'orties a des qualités uniques pour **stimuler la croissance** des plantes et pour **tuer la plupart des nuisibles, pucerons et acariens**.

→ Un activateur de croissance efficace : pour se développer, les plantes ont besoin d'azote. C'est pour cela qu'on en trouve dans tous les engrais. Grâce à sa forte teneur en azote, le purin d'orties apportera les éléments nutritifs indispensables à la bonne santé des végétaux. Si vous n'avez pas de purin d'orties, vous pouvez également lorsque vous plantez vos légumes, ajouter dans le trou de la plantation une poignée d'orties qui fourniront les nutriments essentiels pour stimuler et renforcer vos légumes.

→ Un répulsif contre les pucerons et les acariens. S'il est faiblement concentré, vous pouvez pulvériser le purin d'orties directement sur les feuilles. Il aura un très bon pouvoir répulsif contre les insectes en général, les pucerons et certains acariens.

La recette du purin d'orties :

1. Arrachez les orties : mettez-les dans un bac ou un seau (évitiez absolument un bac en métal)
2. Mélangez avec de l'eau en respectant les doses suivantes : 1kg d'orties pour 10L d'eau
3. Laissez macérer une à deux semaines en remuant tous les deux jours environ. L'absence de bulles témoigne de la fin du processus de fermentation. Ne vous étonnez pas de l'odeur, elle est nauséabonde
4. Filtrez la solution, épandez les résidus d'orties sur le compost et
 - a. Utilisez le jus en tant qu'engrais en le diluant à 10 ou 20% dans de l'eau et en versant directement dans la terre comme un engrais liquide.
 - b. Utilisez le jus en tant que répulsif en le diluant à 5 % et en le pulvérisant ensuite directement sur les plantes.

- des vertus culinaires et médicinales

Avant toute chose, sachez qu'une fois chauffées, les feuilles d'orties perdent leur caractère urticant, vous pouvez donc les consommer sans risque de vous faire piquer la langue !

Il y a mille et une façons de cuisiner l'ortie : la traditionnelle soupe d'ortie est la plus connue, mais la plante se prépare aussi en omelette, en gratin, en quiche ou en soufflet. On peut aussi l'accommoder à des gâteaux, des flans, des crêpes,.... On en fait même des confitures du thé ou des sirops.

Si elle est aussi utile c'est qu'elle possède d'extraordinaires qualités nutritionnelles. Naturellement riche en Vitamines A, B et C, l'ortie est également fortement minéralisée en fer, calcium, magnésium, potassium et phosphore. L'ortie est donc un excellent complément alimentaire en cas de baisse d'énergie.

D'autant plus que ses vertus médicinales ne sont plus à démontrer. L'ortie est un tonique général, mais est également diurétique, dépurative, minéralisante, détoxifiante, calmante, antiallergique, hémostatique, anti diarrhéique entre autres.

N'hésitez donc plus, considérez désormais l'ortie comme une plante nécessaire à vous et votre jardin !

Merci à Maxime et Maelan Malafosse pour leurs belles photos

SIRTOM DE COURVILLE-SUR-EURE, LA LOUPE ET SENONCHES

Rue du 19 mars 1962, 28190 Courville-sur-Eure

Mail : sirtomcourville@wanadoo.fr ; site : www.sirtom-courville.fr



la feuille de chou

• Les petites annonces •

 Newsletter Mai 2015

RECRUTEMENTS EN COURS

DANS LA REGION CENTRE:

Nous recrutons **92 personnes** de 17 ans à moins de 25 ans dans les domaines suivants:

- La sécurité protection (pompier, fusilier et maître chien, défense sol-air)
 - Secrétariat
- Logistique (conducteur routier, magasinier)
- Maintenance (mécanique, informatique, électronique)
 - Infrastructure

ZOOM METIER

AGENT SECURITE CABINE
(nos hôtesses de l'air et nos steward)
SON RÔLE

- Assurer la sécurité et le service à bord des avions du Commandement des forces aériennes, sous la responsabilité d'un chef de cabine et des mécaniciens sécurité cabine.
- Accueillir les passagers et veiller à leur confort.
- S'assurer du bon fonctionnement des matériels de secours et d'évacuation et exécuter les procédures de sécurité cabine et d'urgence.

Candidature 2015 ouverte jusqu'au 12 juin 2015



NOS ECOLES

CAP AERONAUTIQUE option systèmes, à l'école d'enseignement technique de l'armée de l'air (EETAA) 722 de Saintes sera organisé en 2015. Ouvert jusqu'au 5 juin 2015 pour les jeunes de 16 à 18 ans ayant validé une 3^{ème}.

EN PERMANENCE
DE 17 ANS A MOINS DE 25 ANS
De niveau 3^{ème} à BAC PRO: militaire technicien de l'air
A partir du BAC: PILOTE ou sous officier

Nous recrutons et formons plus de **2000 personnes** dans plus de **50 métiers**

Contactez le CIRFA
Bureau air du CIRFA d'Orléans
2 rue Fernand Rabier BP 5309
45053 ORLEANS Cedex 1
Tel 0238653620

Vous pouvez aussi nous rencontrer à Montargis, Chartres, Bourges, Dreux et Vierzon sur rendez vous

La prochaine édition de la feuille de Chou sera distribuée :
début septembre 2015

Date butoir de remise des articles :
le vendredi 21 août 2015

à l'adresse mail :
fdc.champrond@gmail.com

Si cette date de distribution ne convenait pas pour l'annonce d'une de vos manifestations, merci de nous en informer au plus vite.

@.fr, @.com

Associations, artisans, artistes, commerçants,

Pensez à nous communiquer votre adresse mail à **fdc.champrond@gmail.com**

